



Association régie  
par la Loi de 1901

# QUALITÉ DE VIE ET URBANISME À VERT LE PETIT

Mars 2008

## La lettre d'information de l'association

Site Internet : [www.vert-le-petit.com](http://www.vert-le-petit.com) Contact : [qualitedevie.vlp@gmail.com](mailto:qualitedevie.vlp@gmail.com)

### EDITORIAL

**VOUS ÊTES NOMBREUX À NOUS  
LE DEMANDER !**

*Régulièrement, les membres  
du bureau sont interrogés  
dans la rue par des Vertois,  
sur les intentions de notre  
association pour les  
prochaines élections  
municipales.*

Il est vrai que la municipalité a  
souvent semé volontairement la  
confusion à ce sujet malgré nos  
démentis.

**Nous rappelons donc que  
Qualité de Vie & Urbanisme ne  
présentera aucune liste.**

Ce n'est pas notre but et nos  
statuts ne le permettent pas.

À notre connaissance, il n'existe  
d'ailleurs que deux listes.  
Sachez néanmoins que quel que  
soit le résultat, nous resterons  
vigilants et continuerons notre  
action afin de préserver notre  
cadre de vie et l'améliorer en  
faisant force de propositions à  
l'équipe municipale que vous  
aurez choisie.

Les membres du bureau :  
**Président** : Noël Pecquet  
**Secrétaire** : Eric Vermeulen  
**Trésorier** : Danielle Denaix

### SOMMAIRE

Page 1	Editorial
Page 1	Actualités
Pages 2&3	La crèche : état des lieux
Page 4	Le projet de quartier de la cheminée blanche : Vers une extension du projet ?
Page 4	SCOT : à quoi jouent les élus ?
Page 4	Rue Amand Louis

### ACTUALITÉS

- **Nouveaux travaux : Chemin des prés.**  
Nouveau projet de parking lancé par la commune à 200 mètres  
de la place de l'église et des étangs.
- **Réouverture de la boulangerie le dimanche après-midi.**  
Nous remercions M. et Mme FICHAUX pour cette initiative qui  
rend service à nombre de Vertois.
- **Le bureau de Poste en sursis ?**
  - . Fermetures intempestives du bureau en semaine,
  - . Courriers recommandés qui se promènent,
  - . Un conseiller financier difficile à rencontrer,
  - . Une distribution du courrier irrégulière.
- **À quand la livraison du lotissement du Clos de la Jalais ?**  
Nous rappelons aux Vertois que ce lotissement, qui date de  
2001, n'est toujours pas livré ! Nous soulignons le silence  
pesant et constant de l'équipe municipale concernant ce projet  
géré par la municipalité, aux dépens des riverains qui attendent  
toujours l'achèvement des travaux sur les espaces communs  
qui appartiennent à un lotisseur fantôme !
- **Travaux du nouveau quartier de la Cheminée Blanche :**  
Une réfection de la rue des Vergers et de la rue Marcel Charon  
sera incontournable.

## UNE CRECHE « DANS UN MOUCHOIR DE POCHE »

Nous sommes nombreux dans la commune à penser que le choix de l'emplacement est une grave erreur. Les difficultés d'aménagement de la rue de la Liberté, le prouvent davantage.

La municipalité n'a jamais voulu le reconnaître et tente d'améliorer au maximum l'image de ce projet en appliquant la méthode Coué !

Selon les élus, le projet a été mis en place sans toucher aux arbres « Majestueux » (Cèdre bleu de plus de 50 ans), la preuve en photos :

Avant



Après

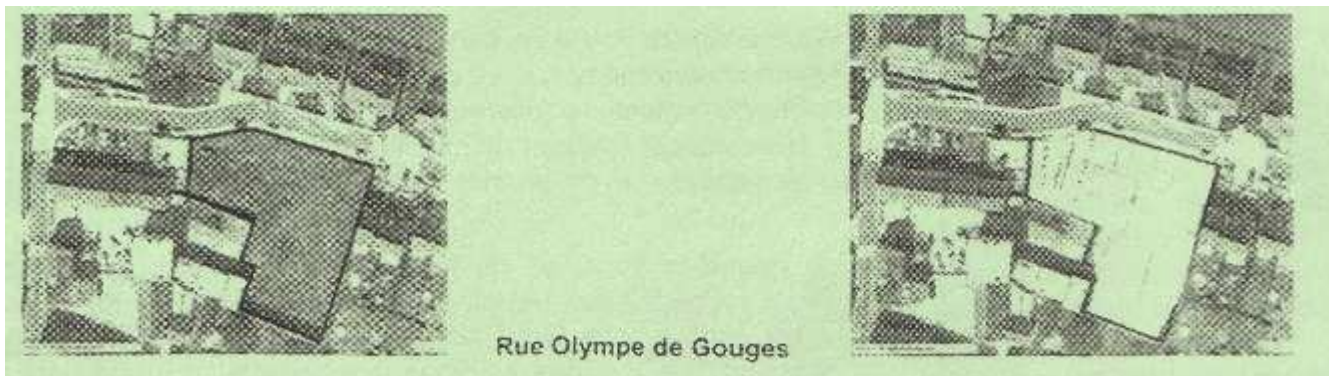


**Sans toucher aux arbres donc ...**

**Ce qui est débité en petites rondelles ne doit pas être des arbres...**

Toujours selon la municipalité, le projet a été lancé sans aucune nuisance pour les riverains.

**Une assignation en référé pour obliger les riverains à retirer leurs clôtures alors qu'ils n'avaient jamais été consultés avant le début des travaux doit être chose courante !**



Puisqu'on dit que la crèche aurait été mieux accueillie ici !

- . Avec un réel accès pour les véhicules de secours en cas de problème,
- . Une création de 12 places de parking pour les parents véhiculés,
- . Un aménagement positif du paysage actuel incontestable puisque ce terrain est en friche depuis 7 ans.
- . Un moindre désagrément pour les riverains voisins qui ont acheté sachant que ce terrain était prévu pour la construction d'une maison de retraite,
- . Et surtout **sans créer de problème d'aménagement de la rue principale du village...**

Rappelons une règle de base du **POS UA11** :

« Les constructions et autres occupations du sol ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, au site et au paysage ».

## ETAT DES LIEUX

### AVANT



### APRES



Une crèche en bordure de terrains, une toiture en ardoise et zinc, des fenêtres de toit donnant directement dans les jardins privés, des panneaux solaires en décoration et autres cheminées d'extraction ... Le tout au cœur du village !

**Cette construction s'inscrit dans le paysage de qui ?**

## NOUVEAU QUARTIER A VERT-LE-PETIT : VERS UNE EXTENSION DU PROJET ?

Alors que la municipalité avait annoncé un projet de 123 logements, la tribune socialiste Vertoise qui semble décidément bien informée, nous **annonce qu'il y en aura finalement 140 !!** Et qu'il s'agit d'un projet modeste (sic).

**Est-ce un moyen indirect pour les élus d'annoncer l'extension du projet ?  
Combien de logements aurons-nous effectivement fin 2008 ?**

Depuis le début nous défendons un projet de taille plus réduite pour une meilleure qualité de vie dans un lotissement plus spacieux.

### LE SCOT : À QUOI JOUENT LES ÉLUS ?

Alors que le SCOT tient compte des orientations de la commune en matière d'urbanisme, voilà que, **subitement, les élus décident de voter contre.** Trop tard !! Il a quand même été approuvé !

Chers élus, ce n'est pas lors du vote final, purement protocolaire, lorsque la grande majorité de l'intercommunalité approuve le projet, qu'il faut montrer votre **soudain mécontentement**. Pendant 3 ans le projet a été mené par l'intercommunalité avec consultation des communes et **vous n'avez jamais réagi**.

### RUE AMAND LOUIS

Dans notre bulletin de Janvier 2008, nous dénonçons le problème de l'aménagement « provisoire qui dure » de la rue Amand Louis.

L'équipe municipale a profité de la réunion du 30 Janvier, sur le thème de la rue de la Liberté, pour nous répondre que l'enfouissement des lignes dans la rue Amand Louis était d'un coût trop onéreux que la municipalité ne pouvait supporter pour le moment.

Pourtant, dans le bulletin municipal n° 83 de Juin 1997, nous notons **que ces travaux devaient être faits dès 1998 : 10 ans de retard déjà !**

#### DISSIMULATION- DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT

La commune va faire procéder dans la 2ème quinzaine de juin à leur enfouissement dans la rue de la liberté, entre la place de l'église et la rue du four à pain ; un secteur où EDF a déjà effectué l'opération. Les branchements des abonnés seront financés par la commune, la partie publique à 50% avec France Télécom.

La seconde partie de la rue fait actuellement l'objet d'une étude entre la commune-EDF-France Télécom et GETRELEC (éclairage public) et verra son aboutissement dans le deuxième semestre entre la rue du four à pain et l'avenue du général de Gaulle, y compris les antennes, rue Marcel Châron et chemin de la plaine et avec un financement identique.

Pour 1998, la rue Amand Louis verra à son tour disparaître les toiles d'araignées peuplant son ciel.

Bulletin municipal n°83 p.5 – Juin 1997